LES ECHOS DE SAINT-MAURICE Edition numérique

Jean ERACLE

Nouvelles de l'Abbaye

Dans Echos de Saint-Maurice, 1965, tome 63, p. 147-150

Nouvelles de l'Abbaye

LA SEMAINE SAINTE

Les offices de la Semaine sainte et de la fête de Pâques furent célébrés à l'Abbaye avec beaucoup de solennité et une profonde piété. S. Exc. Mgr Haller présida lui-même les cérémonies. Le Jeudi saint, suivant les prescriptions de la nouvelle liturgie, la Messe chrismale et l'office vespéral commémorant la Cène furent rehaussés par le rite majestueux et émouvant de la concélébration. Plusieurs chanoines furent en effet appelés à concélébrer avec l'évêque de Bethléem autour de l'autel dressé depuis peu en permanence à l'entrée du chœur de la basilique.

ANNIVERSAIRE

Au début de mai, la Radio suisse romande a célébré le 25^e anniversaire de la diffusion de la messe dominicale sur les antennes de Sottens. Pour souligner cet anniversaire, le télégramme suivant est parvenu du Vatican au Centre catholique de la Radio et Télévision :

Monseigneur Jacques Haas Président Office national catholique Radio-Télévision 19, chemin du Boisy LAUSANNE

Occasion vingt-cinquième anniversaire diffusion par radio Sottens studios Genève et Lausanne sainte messe célébrée abbaye Saint-Maurice avec concours Schola Saint-Grégoire Sa Sainteté félicitant tout cœur zélés animateurs Centre catholique radio et télévision pour fructueux apostolat sur les ondes les encourage vivement poursuite heureuse initiative et envoie volontiers réalisateurs et auditeurs gage abondantes grâces paternelle bénédiction apostolique.

Cardinal Cicognani

De plus, Mgr O'Connor, président de la Commission pontificale pour les Moyens de communication sociale, a envoyé la lettre suivante :

Cité du Vatican, le 22 avril 1965

Monseigneur,

par votre lettre du 14 avril vous avez aimablement rappelé à la Commission Pontificale pour les Communications Sociales que dans le courant du mois de mai prochain il y aura 25 ans que la Sainte Messe est diffusée chaque dimanche sur les antennes de Sottens.

Je n'ai pas manqué de demander au Souverain Pontife une spéciale Bénédiction pour vous-même et pour tous ceux qui ont offert, depuis le début, leur méritante collaboration au Centre Catholique de Radio et de Télévision, chargé de l'émission dominicale.

Je désire en même temps vous formuler à cette occasion les vœux particuliers de cet Office du Saint-Siège, en me basant sur la disposition du Décret Conciliaire qui demande que soient vivement encouragées les émissions religieuses à la radio « car elles permettent aux auditeurs de participer à la vie de l'Eglise et à assimiler les vérités de la foi » (Acta Ap. Sedis, 56, 1964, p. 150).

Une reconnaissance particulière est due aux responsables de la Radio Suisse, émetteur de Sottens. A leur adresse montent aux lèvres les paroles de l'Encyclique « Miranda prorsus », adressées justement aux responsables des stations radiophoniques qui mettent leurs moyens techniques à la disposition de la parole de Dieu : « En agissant ainsi, ils ont part à la récompense de l'apostolat qui s'exerce par les ondes, suivant la promesse du Seigneur : « Celui qui reçoit un prophète en tant que prophète, aura une récompense du prophète » (Acta Ap. Sedis, 49, 1957, p. 798).

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance renouvelée de mon estime et de mon respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

Martin J. O'Connor Archevêque tit. de Laodycée en Syrie Président

Le dimanche 9 mai, lors de la messe radiodiffusée, M. le chanoine Georges Revaz souligna également cet anniversaire rappelant en outre les origines de cette émission dominicale de Radio-Sottens.

Nous nous plaisons à publier ici de larges extraits de l'allocution de notre confrère :

... Il y a aujourd'hui exactement vingt-cinq ans que les ondes de Sottens retransmettent chaque semaine la messe dominicale. C'était en 1940 : la guerre faisait rage autour de notre pays.

L'aimée suisse était mobilisée, de graves inquiétudes préoc-cupaient civils et militaires, l'avenir était des plus incertains. Quant aux belligérants, ils cernaient toutes nos frontières et dans leur pays respectif la vie était bouleversée, désorganisée en maints secteurs. C'est ainsi que les programmes radiophoniques durent s'adapter aux exigences nées de la guerre et supprimer nombre de leurs rubriques habituelles. A Radio-Luxembourg, poste occupé par l'armée allemande, disparurent les émissions religieuses, notamment la messe des malades du jeudi qui comptait bon nombre de fidèles auditeurs chez nous. On songea alors que les ondes suisses pourraient suppléer à cette disparition en assurant la retransmission d'une messe dominicale. Agréant la demande instante que lui adressa l'Action populaire catholique suisse, l'Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg dans le diocèse duquel se trouvent l'émetteur et les studios romands entreprit personnellement toutes sortes de démarches pour assurer chaque dimanche la diffusion d'une grand-messe. Ses efforts furent couronnés de succès et aboutirent à ce qui se fait depuis un quart de siècle : Genève et Saint-Maurice sont responsables en alternance hebdomadaire de la grand-messe dominicale radiodiffusée. Ce service débuta à Genève le 5 mai et à Saint-Maurice le dimanche suivant, soit le 12 mai, jour de la Pentecôte 1940. Une fois ou l'autre durant l'année, surtout s'il s'agissait de donner quelque relief à une commémoration importante, diverses paroisses de Suisse ro-mande sont venues relayer Genève ou Saint-Maurice, ce qui permit à maints auditeurs d'être en contact avec des formules liturgiques variées. Certes, cette variété a son intérêt et son charme et rencontre l'approbation et l'encouragement « Centre catholique de Radio et Télévision », cet organisme officiel que Nos Seigneurs les évêques de Suisse romande ont créé pour diriger les programmes religieux catholiques à la TSF et à la TV..., cependant, si elle était constante, si chaque dimanche le micro devenait itinérant d'une église à l'autre, on ne tarderait à regretter les avantages, appréciés du grand nombre, qui résultent de la continuité et de l'absence de tout particularisme. Ce sont ces mêmes raisons, ce goût d'un cer-tain classicisme, qui ont engagé Genève et Saint-Maurice à suivre loyalement les règles de la nouvelle liturgie en tout ce qu'elles prescrivent, en tout ce qui est demandé, mais à n'innover que très prudemment et progressivement dans ce qui est laissé au libre choix de chacun. Ainsi, nos messes demeurent-elles fidèles au chant grégorien dont la récente Constitution conciliaire sur la liturgie vient de réaffirmer très solennellement l'excellence et la place privilégiée qu'il doit garder dans notre culte; fidèles aussi aux belles polyphonies tant anciennes que modernes et qui contribuent si largement à créer ce contexte de beauté qui ne laisse pas de soutenir la prière des fidèles.

Vingt-cinq ans ont passé! S'il fallait consulter le langage de la statistique, et pour ne parler que de Saint-Maurice, ce sont quelque cinq cents messes et sermons qui ont été confiés au ministère des ondes radiophoniques. Si ce nombre est assez précis, celui des auditeurs l'est beaucoup moins. Toutefois, nous ne risquons pas de nous tromper en affirmant qu'il est considérable. Des échos nous en parviennent d'un peu partout, de Suisse d'abord et même de l'étranger. Les messages reçus de France ne sont pas rares et il nous en est même parvenu de plus loin, par exemple de l'Espagne, du Maroc et même, une fois, de la lointaine Pologne qui nous écoutait grâce aux ondes courtes de l'émetteur de Schwarzenburg...

... Notre rétrospective aurait dû peut-être comporter quelques noms. On nous comprendra de ne l'avoir pas fait par respect pour l'anonymat qui convient à un ministère sacré. On nous permettra cependant une exception pour certains disparus qui s'étaient si généreusement dépensés pour nos messes radio-diffusées. Ce sont, outre Nos Seigneurs Besson et Burquier qui prirent une large part à la création de cette émission dominicale, à Genève, Mgr Henri Petit, vicaire général, prédicateur aimé pendant de très longues années, et M. Pierre Carraz, l'éminent directeur de la Schola Saint-Grégoire le Grand et qui donna aux messes de Genève tout leur visage artistique ; à Saint-Maurice, le regretté chanoine Louis Broquet, maître de chapelle et organiste, ainsi que le chanoine René Gogniat, sacriste de la Basilique, qui s'employa ici de 1940 jusqu'à sa mort en 1954 à ordonner minutieusement nos messes du dimanche. Daigne Dieu les récompenser tous dans son paradis!

Nous ne saurions achever ce sermon de circonstance sans dire au Seigneur lui-même notre merci. Nous le bénissons d'avoir permis aux hommes de découvrir le secret des ondes et de permettre à l'Eglise de s'en servir pour étendre et affermir le Royaume de Dieu. Comme se réalise maintenant la parole du Psalmiste : « Leur voix se transporte par toute la terre et leur parole gagne l'extrémité du monde » ; comme s'exécute magnifiquement l'ordre du Sauveur : « Prêchez par-dessus les toits » ! comme est vraie la pensée de S. Paul : « Le verbe, la parole, n'est point enchaînée ». Nous le bénissons pour les grâces qu'ont apportées à tant de cœurs toutes les messes de ces vingt-cinq ans. Nous prions enfin pour que ne s'éteigne jamais la fidélité de ce quart de siècle et qu'obéissante à la Hiérarchie responsable, elle poursuive sa mission de lumière, de réconfort spirituel et de prière.